



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**DIRECTION REGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES
HAUTS-DE-FRANCE**

**Unité départementale de l'Architecture et du Patrimoine
du Pas-de-Calais**

Dossier suivi par : TUDOR Andreea

Objet : Plat'AU - DECLARATION PREALABLE DE CONSTRUCTION

Numéro : DP 062498 25 00166 U6201

Adresse du projet : 12, 14, 16 RUE DE TURENNE 62300 Lens

Déposé en mairie le : 15/08/2025

Reçu au service le : 16/09/2025

Nature des travaux:

Demandeur :

SCI IMMO FONCIERE SCI IMMO
FONCIERE

Cet immeuble n'est pas situé en (co)visibilité avec un monument historique. Par conséquent, les articles L621-30, L621-32 et L632-2 du code du patrimoine ne sont pas applicables et ce projet n'est pas soumis à l'accord de l'architecte des Bâtiments de France.

Cependant, ce projet appelle des recommandations ou des observations au titre du respect de l'intérêt public attaché au patrimoine, à l'architecture, au paysage naturel ou urbain, à la qualité des constructions et à leur insertion harmonieuse dans le milieu environnant :

Considérant que ce projet est situé dans la Zone tampon définie autour du Bien 'Bassin minier du Nord - Pas de Calais' inscrit sur la Liste du patrimoine mondial de l'Unesco, dont la valeur doit être préservée sous peine de porter atteinte à l'intérêt et la qualité des lieux,

Conformément aux dispositions de l'article L612-1 du code du patrimoine,

Conformément aux dispositions de l'article R111-27 ou L421-6 du code de l'urbanisme,

L'accord sur le présent dossier doit être conditionné au respect des prescriptions suivantes :

- Le nettoyage doit être effectué avec des techniques appropriées aux caractéristiques du matériau (aspect, dureté, état de conservation) pour éviter toute dégradation ou épaufure. Le lavage à la brosse douce, le gommage doux ou l'hydrogommage (après avoir réalisé les réparations ponctuelles de la maçonnerie si nécessaire) sont à privilégier. Le sablage à sec est proscrit, ainsi que le nettoyage à l'eau sous pression.
- Un soin tout particulier devra être porté sur le dégarnissage des joints entre briques, afin de ne pas augmenter leur épaisseur (éviter les disqueteuses ou autre outil agressif comme la tronçonneuse précisée dans la notice).
- Les joints entre briques doivent être réalisés au mortier de chaux hydraulique naturelle légèrement en creux et tirés au fer, de même épaisseur et de coloris proche de la brique.
- Les parties en béton devront retrouver leur surface de teinte gris beige naturelle ; si nécessaire un badigeon ou peinture minérale de mince épaisseur pourrait être appliquée en évitant de surcharger les décors pour conserver leur lisibilité.
- Il est recommandé d'éviter les teintes blanches ou grises foncées des menuiseries, qui banalisent fortement les façades traditionnelles. Elles pourront être colorées en accord avec les façades en brique (gris chaud, gris vert, beige), ainsi qu'il est de tradition dans la région.

Les brisifs seront couverts d'ardoises naturelles ou artificielles de format 20x30 cm à surface texturée et bords épauffrés.

DP 062498 25 00166
Date d'export : 01/10/2025
Lens

Date de dépôt : 30/09/2025

Demandeur principal : SCI IMMO FONCIERE

Adresse du projet : 12, 14, 16 RUE DE TURENNE

Libelle : avis_ABFD1_1.pdf

Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine du Pas-de-Calais - 100 avenue Winston Churchill, CS 10007, 62022 Arras CEDEX - 03 21 50 42 70 - udap-pas-de-calais@culture.gouv.fr

Fait à Arras

Architecte des Bâtiments de France
Madame Andreea TUDOR

Cet avis ne constitue pas une décision définitive sur le dossier. Cette décision sera prise par l'autorité compétente chargée de délivrer les autorisations de travaux. Par conséquent, le demandeur ne peut pas débiter les travaux à la réception de cet avis.

DP 062498 25 00166
Date d'export : 01/10/2025
Lens

Date de dépôt : 30/09/2025

Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine du Pas-de-Calais - 100 avenue Winston Churchill, CS 10007, 62022 Arras CEDEX - 03 21 50 42 70 - udap-pas-de-calais@culture.gouv.fr

Demandeur principal : SCI IMMO FONCIERE

Adresse du projet : 12, 14,16 RUE DE TURENNE

Libelle : avis_ABFDP_1_1.pdf

ANNEXE :

Maison Syndicale des mineurs et ancienne salle de cinéma "Le Cantin". situé à 62498|Lens|au 78 Casimir Beugnet (rue rue Emile Zola.

Gare situé à 62498|Lens.

Monument aux morts du rond-point Van Pelt situé à 62498|Lens.

DP 062498 25 00166
Date d'export : 01/10/2025
Lens

Date de dépôt : 30/09/2025

Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine du Pas-de-Calais - 100 avenue Winston Churchill, CS 10007, 62022 Arras CEDEX -
Demandeur principal : SCI IMMO FONCIERE 03 21 50 42 70 - udap-pas-de-calais@culture.gouv.fr

Adresse du projet : 12, 14,16 RUE DE TURENNE

Libelle : avis_ABFDP_1_1.pdf